

Événements GPCQM
États financiers
au 30 septembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 12
Annexe	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Événements GPCQM

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Événements GPCQM (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2019 et l'état des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 septembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 12 décembre 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A121364

Événements GPCQM

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019

	2019 \$	2018 \$
Produits		
Subventions		
Ville de Montréal	1 250 000	1 250 000
Ville de Québec	1 150 000	1 125 000
Gouvernement du Québec	955 225	979 628
Gouvernement du Canada	900 000	900 000
Sport Canada	75 000	75 000
Tourisme Montréal	60 000	70 000
Commandites	1 361 461	1 598 569
Événements	223 110	267 265
Licence de diffusion	117 842	104 008
Divers	21 340	13 128
	6 113 978	6 382 598
Charges		
Production télévisuelle	970 000	920 000
Marketing	1 421 173	1 528 527
Organisation de l'événement	2 102 893	2 176 507
Logistique	797 347	817 204
Salaires du personnel administratif, commissions et charges sociales	260 461	212 362
Charges locatives	68 186	88 620
Entretien et réparations	2 460	
Frais de bureau	14 649	7 183
Télécommunications	3 976	3 868
Frais de déplacement	10 878	1 921
Honoraires professionnels	323 496	379 820
Frais de représentation et repas	7 358	3 010
Assurances	15 534	15 109
Autres	16 054	16 334
Frais bancaires	8 219	9 594
Intérêts sur l'emprunt bancaire	21 900	26 030
Perte de change	5 224	6 401
	6 049 808	6 212 489
Excédent des produits par rapport aux charges	64 170	170 109
Actif net négatif au début	(64 710)	(234 819)
Actif net négatif à la fin	(540)	(64 710)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Événements GPCQM

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	64 170	170 109
Élément hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	51 825	620 830
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>115 995</u>	<u>790 939</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des avances à des administrateurs et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(524)</u>	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire		(250 001)
Variation nette du billet à payer à une société contrôlée par des administrateurs communs	<u>(180 000)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(180 000)</u>	<u>(250 001)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(64 529)	540 938
Encaisse au début	<u>904 401</u>	<u>363 463</u>
Encaisse à la fin	<u>839 872</u>	<u>904 401</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Événements GPCQM

Situation financière

au 30 septembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	839 872	904 401
Comptes clients et autres créances (note 3)	493 464	443 009
Subventions à recevoir (note 4)	1 043 899	1 192 142
Stocks	9 255	16 405
Frais payés d'avance	15 000	19 000
	<u>2 401 490</u>	<u>2 574 957</u>
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs (note 6)	2 402 030	2 639 667
	<u>(540)</u>	<u>(64 710)</u>
ACTIF NET NÉGATIF NON AFFECTÉ	<u>2 401 490</u>	<u>2 574 957</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Sébastien Arsenault
Administrateur



Pierre Bernatchez
Administrateur



Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'organiser et de promouvoir le Grand Prix Cycliste de Montréal et le Grand Prix Cycliste de Québec. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opération non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autres relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actifs financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Commandites, événements, licence de diffusion et produits divers

Les produits de commandites, d'événements et de la licence de diffusion et les produits divers sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services ont été fournis ou que les événements cyclosportifs ou la diffusion ont eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'organisme reçoit des commandites sous forme de fournitures et de services, lesquels sont évalués à la juste valeur de ce qui a été cédé ou de ce qui a été reçu, en retenant la juste valeur dont l'évaluation est la plus fiable. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2019, un montant de 1 176 472 \$ en commandites (1 378 141 \$ en 2018) a été constaté ainsi qu'un montant de 40 000 \$ en licence de diffusion (40 000 \$ en 2018). De plus, des montants de 787 972 \$, de 419 000 \$ et de 9 500 \$ ont été reconnus dans les charges respectivement aux postes Marketing, Organisation des événements et Logistique (966 141 \$, 419 000 \$ et 33 000 \$ en 2018).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cour moyen de la période. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes clients	158 062	131 346
Avances à des administrateurs, sans intérêt	1 656	1 132
Taxes à la consommation à recevoir	333 746	310 531
	<u>493 464</u>	<u>443 009</u>

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2019

4 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Ville de Montréal	125 000	125 000
Ville de Québec	115 000	112 500
Gouvernement du Québec	280 555	299 228
Gouvernement du Canada	492 000	528 100
Sport Canada	3 750	75 000
Tourisme Montréal	27 594	52 314
	<u>1 043 899</u>	<u>1 192 142</u>

5 - FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'un crédit d'exploitation sous la forme d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 1 067 000 \$ (1 085 000 \$ au 30 septembre 2018) portant intérêt au taux préférentiel plus 1,4 % (taux préférentiel plus 1,5 % au 30 septembre 2018) (5,35 %; 5,2 % au 30 septembre 2018). Toute somme utilisée relative à l'édition 2019 des Grands Prix Cyclistes devra être remboursée avant le 30 juin 2020. De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit additionnelle sous forme de cartes de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 20,99 %. Ces facilités de crédit sont renouvelables en juin 2020 et sont garanties par une hypothèque de 1 500 000 \$ grevant l'universalité des biens de l'organisme, de même que par un cautionnement de 500 000 \$ d'une société contrôlée par des administrateurs communs. L'organisme n'a versé aucune contrepartie en échange de ce cautionnement. En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives.

6 - CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Sociétés contrôlées par des administrateurs communs	463 973	711 312
Autres	1 565 212	1 375 510
Billet à payer à une société contrôlée par des administrateurs communs, sans intérêt	372 845	552 845
	<u>2 402 030</u>	<u>2 639 667</u>

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2019

7 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR DES ADMINISTRATEURS COMMUNS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Événements	31 357	29 437
Charges		
Production télévisuelle	970 000	920 000
Marketing	255 844	258 132
Organisation de l'événement	72 612	158 687
Logistique	71 053	72 430
Salaires du personnel administratif, commissions et charges sociales	260 461	212 362
Charges locatives	68 186	88 620
Entretien et réparations	144	–
Frais de bureau	1 107	2 528
Télécommunications	2 419	–
Honoraires professionnels	305 694	359 130
Frais bancaires	248	3 108

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

8 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de gestion conclu avec une société contrôlée par des administrateurs communs et échéant le 31 décembre 2019, à verser 5 % des produits du Grand Prix Cycliste de Montréal et du Grand Prix Cycliste de Québec pour des services de gestion. Le contrat est renouvelable automatiquement pour une période additionnelle correspondant à la durée de la licence que l'organisme obtiendra de l'Union Cycliste Internationale lors de son renouvellement.

9 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les avances à des administrateurs et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement.

Événements GPCQM

Notes complémentaires

au 30 septembre 2019

9 - RISQUES FINANCIERS

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des produits et des charges libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en euros, en dollars américains et en francs suisses. Au 30 septembre 2019, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients libellés en euros et en dollars américains totalisant respectivement 8 572 \$ et 14 907 \$ (1 125 \$ et néant au 30 septembre 2018) ainsi que des créditeurs libellés en euros, en dollars américains et en francs suisses totalisant 432 368 \$, néant et néant (493 702 \$, 9 430 \$ et 17 833 \$ au 30 septembre 2018).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La facilité de crédit sous forme de carte de crédit porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Événements GPCQM

Annexe

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019

	Grand Prix Cycliste de Montréal \$	Grand Prix Cycliste de Québec \$	Total \$
Produits			
Subventions			
Ville de Montréal	1 250 000		1 250 000
Ville de Québec		1 150 000	1 150 000
Gouvernement du Québec	477 613	477 612	955 225
Gouvernement du Canada	450 000	450 000	900 000
Sport Canada	37 500	37 500	75 000
Tourisme Montréal	60 000		60 000
Commandites	669 480	691 981	1 361 461
Événements	94 021	129 089	223 110
Licence de diffusion	58 921	58 921	117 842
Divers	10 670	10 670	21 340
	<u>3 108 205</u>	<u>3 005 773</u>	<u>6 113 978</u>
Charges			
Production télévisuelle	485 000	485 000	970 000
Marketing	710 036	711 137	1 421 173
Organisation de l'événement	972 880	1 130 013	2 102 893
Logistique	447 511	349 836	797 347
Salaires du personnel administratif, commissions et charges sociales	130 343	130 118	260 461
Charges locatives	34 093	34 093	68 186
Entretien et réparations	1 230	1 230	2 460
Frais de bureau	7 302	7 347	14 649
Télécommunications	1 913	2 063	3 976
Frais de déplacement	5 439	5 439	10 878
Honoraires professionnels	161 748	161 748	323 496
Frais de représentation et repas	3 679	3 679	7 358
Assurances	7 767	7 767	15 534
Autres frais d'administration	8 027	8 027	16 054
Frais bancaires	4 458	3 761	8 219
Intérêts sur l'emprunt bancaire	10 950	10 950	21 900
Perte de change	2 612	2 612	5 224
	<u>2 994 988</u>	<u>3 054 820</u>	<u>6 049 808</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>113 217</u>	<u>(49 047)</u>	<u>64 170</u>